**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 124 (1998)

**Heft:** 10

Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein Société suisse des ingénieurs et des architectes Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

### Mise en consultation de la norme SIA 195

La commission SIA 195 a mis en consultation le projet officiel de la nouvelle norme SIA 195 « Fonçage de tubes ».

Les nouvelles méthodes de dimensionnement, selon la norme SIA 160 d'une part et selon les normes de structure d'autre part, entraînent une refonte partielle de certains chapitres de la norme en question. Celle-ci a été adaptée à l'état de la technique, aux connaissances acquises dans la pratique depuis sa publication (édition 1984/92), ainsi qu'aux normes eu-

ropéennes (CEN) et internationales. D'autre part, il s'est agi de prendre en compte le problème du fonçage de diamètres non accessibles (micro-tunneling).

Le nouveau projet de norme peut être consulté au secrétariat général de la SIA, Selnaustrasse 16, 8039 Zurich ou commandé auprès de M<sup>me</sup> Herzig (tél. 01/283 15 41) contre une participation aux frais de trente francs par exemplaire. Les commentaires et prises de position, cités selon les chiffres, doivent parvenir à la même adresse.

blée des délégués du 27 août 1994 ont décidé de transformer cette commission en un groupe spécialisé de la SIA.

La séance constituante du nouveau groupe spécialisé pour la conservation des ouvrages s'est tenue le 21 février 95.

#### Membres du comité

Le comité du groupe spécialisé se compose actuellement de M<sup>mes</sup> et MM. Josef Grob, Winterthour, président; Tilla Theus, vice-présidente; Hans Böhni, prof., Zurich; Eugen Brühwiler, prof., Lausanne; Rolf Egli, Zurich; Bernhard Furrer, Berne; Peter Matt, Ittigen; Andreas Schmid, Dommartin; Beate Schnitter, Zurich; Armin Steiner, Zollikon.

#### Objectifs du GCO

Le travail du GCO englobe toutes les spécialités professionnelles et les matériaux de construction impliqués dans les interventions sur des ouvrages, et les activités du groupe spécialisé seront définies en fonction des objectifs suivants:

- constitution d'une plate-forme interdisciplinaire pour les questions relatives à la conservation des ouvrages sur le plan de la planification, de la conception, de l'exécution et de l'organisation (gestion),
- élaboration de définitions et de principes pour la conservation des ouvrages,
- élaboration de critères pour déterminer le bien-fondé de la conservation d'ouvrages,
- promotion de nouvelles stratégies et techniques d'intervention intégrant de nouveaux matériaux et aspects environnementaux,

# Globalisation – la colonisation future du tiers monde?

### Joumée d'information 1998 GTE/GTCD

Mardi 18 mai 1998, restaurant Bürgerhaus, Neuengasse 20, Berne

#### Objectif de la journée

La globatisation n'est pas sans effets sur le développement économique d'un pays. L'évaluation de son impact, déjà difficile pour notre propre pays, l'est encore davantage pour les pays du tiers monde.

Cette globalisation peut-elle représenter une chance pour le développement, comme le pensent certains, ou, comme le craint par exemple le groupe de Lisbonne, la concurrence acharnée gu'elle dé-

clenche accentuera-t-elle la scission du monde entre riches pauvres? Le groupe de travail pour la coopération au développement (GTCD) souhaite discuter au cours de cette journée des résultats récents de la recherche, des expériences de la pratique et participer à l'élaboration de propositions concrètes à l'intention de responsables de projet. Comment allier objectifs de développement durable et nouvelles conditions économiques mondiales, sans contribuer en même temps à une nouvelle colonisation?

Renseignements et inscription: secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/283 15 15

## Le GCO¹ dans ses grandes lignes

# Pourquoi un nouveau groupe spécialisé?

La conservation des ouvrages<sup>2</sup> est devenue une activité majeure pour nombre de membres de la SIA et son importance ne fera que croître. Pour aborder, au sein de la SIA, ce domaine dans ses aspects les plus généraux, s'est créée en 1988 la commission spéciale de conservation des ouvrages. Elle a défini le cadre de son activité et s'est réunie au cours de plusieurs séances, jetant les bases d'une réglementation en matière de conservation des ouvrages.

Pour atteindre les objectifs qu'elle s'est ainsi fixés, cette commission doit pouvoir mieux bénéficier de l'apport du potentiel qu'incarnent les membres de la SIA. C'est pourquoi le comité central et l'assem<sup>1</sup>GCO – Groupe spécialisé SIA pour la conservation des ouvrages

<sup>2</sup>On constatera que ce groupe spécialisé laisse planer ici l'équivoque sur un terme dont l'usage impropre dans une norme SIA a été dénoncé dans ces colonnes (*IAS* N° 8 du 1er avril 1998, pp. 131-133: « Où il est question de terminologie »).

Rédaction

#### Lignes directrices

#### pour la conservation des ouvrages

Buts généraux

Les lignes directrices pour la conservation des ouvrages constituent le guide de travail du groupe spécialisé de la SIA pour la conservation des ouvrages (GCO).

#### Objectifs

S'appuyant sur le présent document, les activités du GCO ont pour but de promouvoir les intérêts techniques communs aux spécialistes actifs dans le domaine de la conservation des ou-

#### Les valeurs sociales liées à la conservation des ouvrages Principes

L'homme façonne son environnement, les ouvrages sont des biens culturels qui sont l'expression de la société.

Vivre et bâtir peuvent se concevoir comme des processus évolutifs, au sein desquels tant la stagnation que de brusques changements sont générateurs de crises et de problèmes d'identité.

La vie d'une société s'inscrit entre des forces de conservation et des besoins de transformation.

La SIA cherche a promouvoir une vision équilibrée et aussi objective que possible entre maintien d'une part et remplacement d'autre part.

La SIA s'efforce de participer sans préjugés au débat public et encourage l'élaboration de critères de décision en matière de conservation.

Dans son domaine de compétence, la SIA s'emploie à définir et compléter les normes techniques applicables à la conservation d'ouvrages.

#### Le contexte social de la conservation

promotion de la formation et du

perfectionnement professionnel,

et encouragement de l'échange

de connaissances avec transfert

des expériences acquises sur la

conception de nouvelles cons-

- coordination avec d'autres or-

ganes en Suisse et à l'étranger et

participation à l'élaboration de

normes, directives, recomman-

dations, documents de travail et

Principes

La construction et la conservation d'ouvrages sont des activités étroitement liées à d'autres domaines de la vie. L'acte de bâtir s'inscrit dans des cadres d'ordre juridique, socio-économique et environnemental.

La Suisse dispose d'infrastructures des plus modernes et d'un grand nombre d'ouvrages. La plupart des constructions aujourd'hui existantes ont été réalisées au cours des cinquante dernières années.

Les mesures de conservation comptent déjà pour plus d'un tiers dans le marché total de la construction en Suisse et leur importance s'accroîtra encore fortement.

#### Intentions

tructions,

règlements.

La SIA s'efforce de promouvoir une vision globale comprenant des domaines de la conservation et de la construction d'ou-

> Ces objectifs sont développés dans les lignes directrices pour la conservation des ouvrages qui constituent le guide de travail du groupe spécialisé (voir encadré).

#### Activités du GCO

Pour concrétiser ces objectifs, le groupe spécialisé assumera les taches suivantes:

conservation des ouvrages,

La SIA et ses membres s'emploient à maintenir, respectivement à jeter les bases d'un contexte de travail favorable à l'innovation.

#### La conservation des ouvrages dans le contexte économique

**Principes** 

Les ouvrages représentent des investissements importants pour l'économie publique. Leur édification et leur conservation doivent donc satisfaire à toutes les exigences de la rentabilité.

Toute solution économique présuppose une réflexion sur les coûts à long terme.

Intentions

La SIA et ses membres s'efforcent d'établir des comparaisons de coûts fiables qui tiennent compte des frais d'entretien pendant la durée de vie et d'exploitation des ouvrages. La SIA recommande en outre d'examiner la rentabilité de mesures conservatoires en confrontant leur coût à ceux de la solution minimale (pas d'intervention) et à ceux d'un remplacement de

Afin de déterminer le bien-fondé économique et la durabilité de mesures conservatoires, la SIA et ses membres préconisent le recours a des professionnels qualifiés en matière de planification, de conception et d'exécution.

Les membres de la SIA recommandent aussi la transparence financière en ce qui concerne leurs prestations dans le domaine de la conservation des ouvrages.

La SIA complète ses règlements sur les honoraires et les prestations dans le domaine de la conservation des ouvrages.

#### La formation dans le domaine de la conservation des ouvrages

**Principes** 

Construction et conservation sont des domaines spécialisés complémentaires; ils s'appliquent en effet aux mêmes ou-

Pour être couronnées de succès, les opérations de conservation présupposent un solide savoir de base et des connaissances éprouvées sur le comportement à long terme des ouvrages, ainsi que des éléments et des matériaux qui les constituent.

La SIA s'emploie au maintien ou à la création de filières de formation qui assurent le retour de l'expérience acquise dans la conservation des ouvrages sur les principes appliqués aux nouvelles constructions.

La SIA encourage la formation et le perfectionnement professionnels interdisciplinaires des architectes, ainsi que des ingénieurs civils et ingénieurs spécialisés, dans le domaine de la conservation des ouvrages.

A l'intention des spécialistes engagés dans la vie professionnelle. la SIA organise des conférences et des cours de formation continue dans le domaine de la conservation des ouvrages.

 coordination et conduite des activités dans le domaine de la

- participation à la création de normes interdisciplinaires et englobant les divers matériaux de construction,
- organisation de congrès et de cours,
- édition de publications.

Le groupe spécialisé entend assumer une mission de coordination, signaler des lacunes et donner des impulsions, tout en veillant à ne pas empiéter sur les travaux d'autres organes et en particulier des commissions des normes.

Le groupe spécialisé est également ouvert aux non-membres de la SIA. La cotisation annuelle est de Fr. 50.– pour les membres individuels, Fr. 10.– pour les étudiants et de Fr. 250.– pour les membres collectifs.

Les demandes d'admission peuvent être adressées aux secrétariats des sections de la SIA ou directement au secrétariat central, case postale, 8039 Zurich, fax 01 2016335.

## Section genevoise

# 153e assemblée générale ordinaire, 26 mars 1998

Le tour d'horizon du président Sully-Paul Vuille s'est ouvert sur la constatation que la vérité quant au jugement porté sur la situation actuelle de nos professions se situe à mi-chemin entre la confiance en l'avenir et la réalité du moment. Le constat s'impose: la valorisation des ingénieurs et des architectes est une condition de la reconnaissance de la responsabilité sociale qu'implique leur mission, notamment en ce qui concerne l'aménagement du territoire et du domaine construit. Ce sont ces réflexions qui ont conduit au choix du thème pour le traditionnel exposé faisant suite à l'assemblée.

«Les ingénieurs peu présents en politique et en économie»: voilà la conclusion qu'inspire à Philippe Zutter, dans l'hebdomadaire genevois Entreprise rornande, la conférence présentée par le professeur Goldschmid, titulaire de la chaire de pédagogie et de didactique à l'EPFL.

Les chiffres apportés par l'orateur confirment ce constat (voir graphique 1).

En ce qui concerne la politique, il est évident que carrières professionnelle et politique sont bien plus difficiles à concilier pour un ingénieur ou un architecte que pour un juriste, lequel peut faire un métier de la seconde.

La situation n'est pas meilleure dans les grandes entreprises (plus de 1000 employés) ou les PME, comme le montre le graphique 2. Les ingénieurs sont mal préparés à s'imposer tant en économie qu'en politique: mal à l'aise lorsqu'ils s'expriment en public, il ne savent souvent pas écrire, sont peu capables de conduire des hommes et manquent de culture générale – c'est là le jugement d'un expert en la matière, puisqu'il émane de Kaspar Villiger, seul ingénieur au Conseil fédéral parmi les quinze élus de ces deux dernières décennies et actuellement en charge du département des finances.

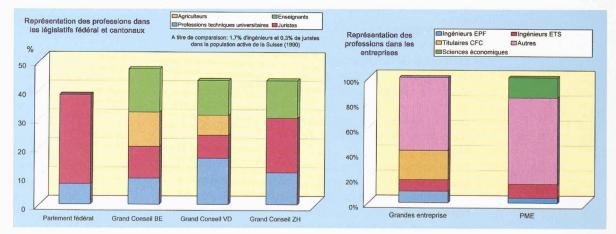
Dans les temps difficiles que vivent nos professions, on recevrait avec reconnaissance des avis afin de mieux en faire entendre la voix et d'affronter l'avenir avec une confiance renouvelée.

Pour le professeur Goldschmid, il appartient aux Hautes écoles de privilégier davantage les éléments facilitant les contacts et de promouvoir l'esprit d'entreprise chez les futurs diplômés. Compte tenu de l'approfondissement et de l'élargissement simultanés et accélérés des connaissances exigés des professions techniques universitaires, il s'agit là d'un objectif voisin de la quadrature du cercle.

Le président Vuille vise la même chose, lorsqu'il demande à l'enseignement universitaire, à l'organisation de nos professions et à leurs mandants de prendre conscience des exigences liées aux mutations techniques et sociales de notre époque. C'est bien de l'intégration des ingénieurs et des architectes au corps social qu'il s'agit.

On le voit, la recette miracle n'existe pas. S'il appartient à chacun de prendre lui-même en compte les mutations évoquées cidessus, une représentation forte et cohérente de nos professions est indispensable.

Jean-Pierre Weibel



A gauche: les professions techniques dans quelques parlements; à droite: les professions techniques dans les entreprises